

no.12

Le Mag

Juillet 2019

> Retrouvez toute l'actualité
de Mauges Communauté
dans ce Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



**La commune adhère à
Mon Restau Responsable**



Rejoignez les fans de notre page Facebook!
[@villebeaupreaudenmauges](#)





Habitat : une politique en faveur des ménages

La mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), arrêté en mai dernier, va mobiliser les élus de Mauges Communauté pendant les six années à venir.

Son objectif : accompagner les ménages pour répondre à leurs besoins de logement tout au long de leur vie, qu'ils soient étudiants, apprentis, familles ou encore retraités.

Enjeu majeur du développement et de l'attractivité de notre agglomération, l'habitat est une des priorités de Mauges Communauté. Le PLH doit répondre aux besoins en logement et en hébergement, favoriser la mixité sociale, le renouvellement urbain et la rénovation sur le territoire des six communes nouvelles.

Créer une plateforme pour l'information et l'accompagnement des ménages ; donner un « coup de pouce » aux primo-accédants ; aider les communes qui revitalisent les centres-bourgs ; dynamiser la construction de logements sociaux ; accompagner les projets d'habitat innovants et/ou intergénérationnels... ce sont quelques-unes des dix-sept actions imaginées pour répondre aux enjeux de l'habitat dans les Mauges.

Plus d'information sur

www.maugescommunaute.fr



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Site : www.beaupreauenmauges.fr
Ouverture du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Un avenir responsable

Jeudi 27 juin, jour où j'écris cet édit, le thermomètre affiche 38 degrés. Cette canicule précoce dans la saison nous rappelle plusieurs priorités.

Tout d'abord, la nécessaire solidarité qui nous invite tous à redoubler d'attention envers les personnes les plus fragiles. Ensuite, les enjeux majeurs d'amélioration thermique des logements et autres bâtiments. Ils doivent être mieux isolés et plus sobres en énergie. Nous pensons souvent aux économies de chauffage durant la période hivernale, mais n'oublions pas qu'un logement bien isolé améliore le confort l'été en évitant l'onéreuse climatisation. Enfin, ces accidents climatiques, toujours plus marqués et parfois violents, confirment le réchauffement de notre planète. Ses nombreuses conséquences peuvent être dramatiques. Chacun à son niveau : État, collectivité et citoyen, doit agir et modifier ses pratiques pour assurer un avenir vivable aux générations futures. C'est pourquoi, la Ville de Beaupréau-en-Mauges, appuyée par Mauges Communauté, s'adapte et anticipe pour aborder les mutations de notre société avec énergie et confiance en l'avenir.

La municipalité œuvre au quotidien pour que chaque commune déléguée soit accueillante et agréable à vivre. Activité économique et emploi, commerces, services aux familles, programmation culturelle et de loisirs..., ce bon maillage des équipements participe au dynamisme et au développement du territoire. Nous poursuivons le travail collaboratif avec la commune voisine de Montrevault-sur-Èvre, en partenariat avec Mauges Communauté, pour faire vivre le cœur des Mauges. L'installation de nouvelles entreprises confirme cette attractivité. C'est sur la commune déléguée de Beaupréau que l'usine du futur de Lacroix Electronics sera construite. Les 450 salariés travailleront dans la zone d'activités Anjou Actiparc, à quelques kilomètres de l'usine de Saint-Pierre-Montlimart. Sur le site actuel de Lacroix, Mauges Communauté souhaite créer un espace dédié à l'innovation, à la formation et au tourisme d'affaires.

Je tiens enfin à saluer le rôle essentiel du tissu associatif qui participe à la vitalité de notre commune et à la qualité de vie des habitants. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent en proposant des activités et des animations aussi intenses que diverses, comme en témoigne le guide des associations diffusé auprès de la population.

Bel été à tous.

Gérard Chevalier

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-Président de Mauges Communauté

Directeur de publication : Gérard Chevalier

Responsable de la rédaction : Audrey Riou

Rédaction : Audrey Riou, Flavie Reau

Photo de couverture : © Lydie Beaumier

Conception/Impression : ICI Beaupréau

Distribution : AIM - Impression à 11 150 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne), ISSN 2558-0558 (imprimé)

Le guide des associations vient de sortir !

AFIN DE SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET LE LIEN SOCIAL, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A SOUHAITÉ RÉALISER UN GUIDE DES ASSOCIATIONS POUR PERMETTRE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE DÉCOUVRIR LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU TISSU ASSOCIATIF.

Beaupréau-en-Mauges compte plus de 400 associations. Il est important de continuer à encourager ce dynamisme local. Le guide des associations offre la possibilité de découvrir les nouvelles associations ou de redécouvrir les activités proposées sur la commune. La culture, les loisirs et les sports sont largement représentés, de même que les associations à caractère social, particulièrement nombreuses sur la commune.

Beaucoup d'associations ouvrent les inscriptions à leurs activités pour la rentrée 2019-2020. Certains habitants ont une idée précise de l'association à laquelle ils veulent adhérer. D'autres comme les nouveaux arrivants à Beaupréau-en-Mauges, peuvent trouver celle qui leur correspond par l'intermédiaire de ce guide.

« En proposant des activités culturelles, ludiques, artistiques, sportives et des actions caritatives ou liées à l'environnement, les associations témoignent de l'esprit d'initiative et de l'engagement des habitants, toutes générations confondues. L'objectif d'une association est de sensibiliser et fédérer les habitants autour d'un projet commun, à travers le bénévolat. Un grand merci aux bénévoles qui contribuent à la fois à l'animation des associations et à la vitalité de la commune » commente Thérèse Colineau, adjointe à la vie associative.

Les liens entre les associations et la municipalité

Par les activités et les animations qu'elles organisent, les associations sont des acteurs essentiels du lien social. La Ville de Beaupréau-en-Mauges soutient cette dynamique associative et les bénévoles qui enrichissent la vie locale en accompagnant les projets, les actions et le fonctionnement des associations.



La municipalité apporte son soutien aux associations, selon des critères d'attribution décidés par les élus, sous des formes différentes :

- › une mise à disposition de locaux, d'espaces ou d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'association et à l'accueil de ses adhérents,
- › une aide matérielle et/ou technique : prêt de matériel, installation, logistique, sécurité des activités et des manifestations...
- › des subventions de fonctionnement.

Selon son domaine, chaque association est rattachée à l'une des commissions de la Ville de Beaupréau-en-Mauges. La mairie déléguée est l'interlocuteur privilégié des associations pour toute démarche ou projet.

Aussi, si des modifications de coordonnées sont à apporter sur le guide des associations et l'annuaire du site Internet www.beaupreauenmauges.fr, merci de les signaler en mairie déléguée.

L'hébergement des personnes âgées

VOUS ÊTES AUTONOME, VOUS VOUS SENTEZ ISOLÉ, VOTRE LOGEMENT VOUS PARAÎT INADAPTÉ À VOS BESOINS, RESTER SEUL DANS VOTRE HABITATION VOUS ANGOISSE ? IL EST PEUT-ÊTRE TEMPS D'ENVISAGER UN AUTRE MODE D'HÉBERGEMENT : EN COLLECTIF COMME LA RÉSIDENCE AUTONOMIE OU EN INDIVIDUEL.

La résidence autonomie

Solution alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la résidence autonomie attire de plus en plus de personnes âgées autonomes à la recherche d'un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial. Les services collectifs proposés par ce type d'établissement facilitent la vie des aînés et préviennent l'isolement.

En revanche, ces établissements ne sont pas médicalisés, ils ne sont donc généralement pas adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie. Les soins médicaux et infirmiers sont dispensés par des médecins libéraux ou des Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD).

Implantée au cœur du quartier Saint Martin dans la commune déléguée de Beaupréau, la résidence Saint Jean - Mont de Vie accueille 72 résidents, encadrés par une équipe de 13 salariés (accompagnement, administration, animation, restauration et surveillance de nuit).

Les critères d'admission sont les suivants :

- › avoir un niveau de perte d'autonomie évalué (GIR 5 ou 6),
- › avoir plus de 60 ans (une dérogation est possible pour les personnes de moins de 60 ans et en situation de handicap, mais dans des proportions limitées).

Si un couple entre en même temps à la résidence autonomie, les deux personnes doivent remplir ces critères d'admission.

Saint Jean - Mont de Vie regroupe 2 bâtiments reliés par une passerelle. Le premier bâtiment « Saint Jean » est exclusivement réservé à la résidence autonomie. Son adresse est 5 rue André Chiron. Le second bâtiment « Mont de Vie » est constitué de 21 appartements (8 pour la résidence autonomie et 13 pour l'APAHRC - Association des Parents, Amis et adultes en situation de Handicap de la Région Choletaise) situés au 24 rue Mont de Vie.



D'autres structures louent ces espaces pour leurs activités comme l'hôpital de Cholet pour le Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA), la médecine scolaire, le SSIAD et Récréamômes.

Le logement

Chaque appartement privatif, du T1 au T2, comprend un coin cuisine et une salle de bains équipée.

La résidence autonomie a une vocation sociale. Le coût des loyers est donc modéré. La facture se décompose en différentes parties :

- › le loyer,
- › les charges locatives comprenant le chauffage, l'eau, la téléassistance, l'assurance, les animations, l'accompagnement,
- › les frais liés aux prestations incluses (par exemple la restauration),
- › les frais liés aux prestations facultatives (par exemple les sorties extérieures).

Le résident devra également souscrire deux contrats : un pour la fourniture d'électricité, un second pour la téléphonie et Internet.

Il faut compter environ 1000 € par mois pour l'hébergement et les repas pour une personne. Une allocation personnalisée au logement peut être déduite en fonction des revenus du résident.

Les animations

Le programme des animations est varié : chorale, atelier mémoire, gymnastique adaptée, bricolage, jeux... Il doit permettre de prévenir la perte d'autonomie en sollicitant les résidents.

Rappelons que tous les retraités de Beaupréau-en-Mauges peuvent venir découvrir la restauration et les animations de la résidence.



Les autres formes d'habitat intermédiaire

Les bailleurs sociaux proposent depuis une vingtaine d'années des logements adaptés au vieillissement et aux personnes en situation de handicap. Dénommées « Maisons vivre son Age », il s'agit de maisons de plain-pied comprenant une cuisine sur rue, une liaison entre le séjour et la chambre et une terrasse accessible par le séjour.

Lors de la mise en place de ce concept, un ensemble de prestations a été privilégié pour répondre aux besoins des seniors, simplifier leur quotidien et leur permettre un accès facilité (motorisation des volets roulants, hauteur des prises de courant et interrupteurs, clé unique pour l'ensemble des portes extérieures...).

La présence de nombreux services de proximité (maison de santé pluridisciplinaire, orthophoniste, audioprothésiste, pharmacie) a favorisé l'implantation de 24 logements dédiés au vieillissement de la population autour de la résidence Saint Jean – Mont de Vie.

Un projet encore à l'étude, verra la construction d'un immeuble collectif d'une quinzaine de logements sur le parking actuel de la résidence. Un réaménagement des voies de desserte et des zones de stationnement complètera le dispositif. Un peu plus loin, à l'entrée du parc, l'espace du magasin « Hyper Challenger » devrait accueillir une trentaine de logements pour une résidence seniors. Les projets de constructions autour des structures d'hébergement de personnes âgées concernent aussi les communes déléguées comme Villedieu-la-Blouère (autour de l'EHPAD Saint-Joseph) ou Gesté (EHPAD La Roseraie).

Contacts (renseignements et inscriptions) :

CCAS : 02 41 71 76 60

accueilccas@beaupreuenmauges.fr

CLIC : 02 41 71 77 00 - clic@maugescommunaute.fr

Résidence autonomie Saint Jean – Mont de Vie :

02 41 63 02 06 - accueil.stjean@beaupreuenmauges.fr

Tout savoir sur le handicap avec SOLi'MAUGES



LE 19 MAI DERNIER, SOLi'MAUGES A RÉUNI PLUS DE 600 PERSONNES AUTOUR DU HANDICAP ET DU VIEILLISSEMENT. CONVIVIALITÉ, BONNE HUMEUR ET PARTAGE ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS.

Au-delà d'un évènement, SOLi'MAUGES c'est avant tout une démarche collective solidaire. Une dynamique territoriale est lancée : les acteurs du handicap et de la perte d'autonomie travaillent dorénavant ensemble pour informer le grand public sur toutes les actions et projets existants dans les Mauges et le Choletais. Le prochain challenge pour le collectif est la création d'un annuaire pour répertorier l'ensemble de ces initiatives et les associations qui les portent.

Le collectif SOLi'MAUGES envisage ensuite de renouveler l'expérience de cet évènement pour mettre en lumière tous les acteurs et apporter des solutions aux personnes en situation de handicap.

Contact

Service Solidarités – Santé de Mauges Communauté

02 41 71 77 00

solidarites-sante@maugescommunaute.fr

www.maugescommunaute.fr



38 associations ensemble à SOLi'MAUGES pour sensibiliser au handicap

CYRIL DUGAST, MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

APRÈS TROIS CAP ET UN BREVET PROFESSIONNEL EN APPRENTISSAGE, CYRIL DUGAST A TRAVAILLÉ PRÈS DE DIX ANS SUR LE TERRAIN EN TANT QUE TECHNICIEN EN GÉNIE CLIMATIQUE. À L'ÂGE DE 25 ANS, D'IMPORTANTES PROBLÈMES DE DOS L'EMPÊCHENT D'EXERCER SON MÉTIER, AU POINT D'OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ. RENCONTRE AVEC CE BELLOPRATAIN, MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE, CATÉGORIE « GÉNIE CLIMATIQUE ».

Vous avez été reconnu travailleur handicapé à 30 ans. Comment vous êtes-vous reconverti ?

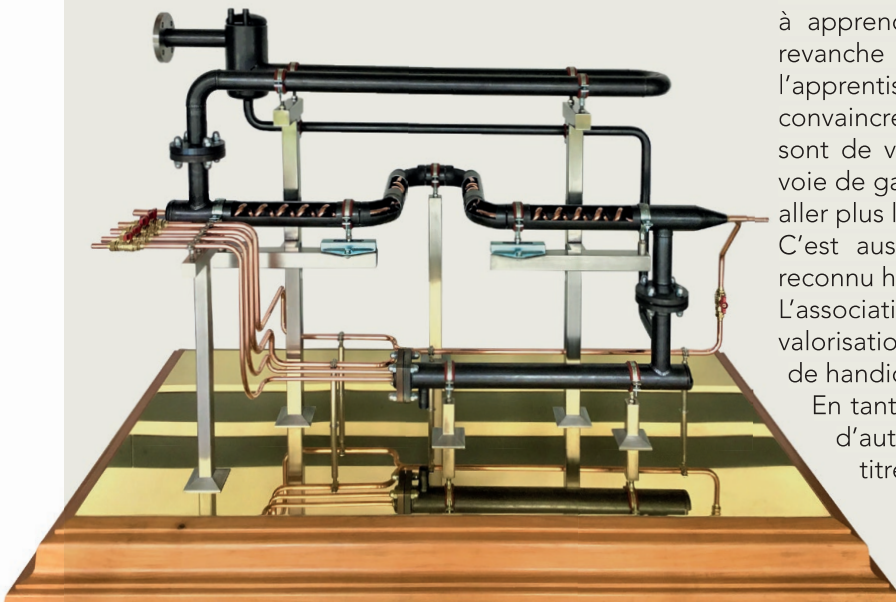
Une reconversion professionnelle est toujours difficile à vivre, je ne savais faire que mon métier ! J'ai appris par un proche que la Chambre de Commerce et d'Industrie cherchait un formateur. J'ai saisi l'opportunité : cela me permet de rester dans mon domaine d'activité sans exercer un métier physique. La formation des jeunes apprentis me plaît, ils sont essentiels dans nos secteurs d'activité.

Qu'est-ce qui vous a poussé à participer au concours des Meilleurs Ouvriers de France ?

En tant que formateur, je suis membre du jury et j'accompagne les jeunes lors des concours de Meilleurs Apprentis de France. Je côtoie régulièrement des Meilleurs Ouvriers de France et partage leur état d'esprit : viser la perfection dans l'exercice d'un métier. Je suis quelqu'un de très pointilleux. Le concours était pour moi une occasion de me tester, de savoir ce que je valais et jusqu'où je pouvais aller.

En quoi consistait l'épreuve finale ? Étiez-vous confiant à la découverte du sujet ?

J'ai dû créer un échangeur thermique à vapeur selon un plan et rédiger un dossier technique d'une centaine de pages. La pièce a été réalisée en acier et en cuivre, avec des techniques anciennes. Il fallait être extrêmement minutieux et respecter des côtes au demi-millimètre.



Ma formation en apprentissage et mes expériences sur les chantiers ont été un vrai avantage. Au total, j'y ai consacré entre 600 et 700 heures, lors de mon temps libre. C'est difficile de savoir quand s'arrêter car la pièce n'était jamais parfaite à mes yeux. Pour me guider, j'ai pu compter sur mon parrain, Alain Aubry, Meilleur Ouvrier de France, mais j'étais dans le doute jusqu'à la fin !

Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez appris que vous étiez Meilleur Ouvrier de France ?



Cyril Dugast, décoré du titre Meilleur Ouvrier de France par Emmanuel Macron

J'étais très heureux et soulagé car c'est l'aboutissement d'un gros investissement. Ce titre est une validation de mes compétences mais j'ai encore des choses à apprendre et à transmettre. C'est aussi une belle revanche sur la vie. L'école n'était pas mon élément, l'apprentissage m'a permis de trouver ma voie. J'espère convaincre les jeunes et leurs parents que ces formations sont de vrais tremplins. L'apprentissage n'est pas une voie de garage ! J'aime former les jeunes et les inciter à aller plus loin dans leurs projets.

C'est aussi une fierté, je suis le premier travailleur reconnu handicapé à obtenir cette distinction ! L'association *Abilympics France*, qui s'engage pour la valorisation des compétences des personnes en situation de handicap, m'a soutenu pendant tout le concours.

En tant qu'ambassadeur, je compte bien encourager d'autres travailleurs handicapés à se présenter au titre de Meilleur Ouvrier de France.

Echangeur thermique présenté par Cyril Dugast lors du concours

Une charte pour mieux « Viure ensemble à la campagne »

ODEURS, POUSSIÈRE, PROBLÈMES DE CIRCULATION, NON-RESPECT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES... CES EXEMPLES DE NUISANCES PEUVENT ÊTRE SOURCES DE TENSIONS ENTRE AGRICULTEURS ET HABITANTS DE ZONES RURALES. POUR FACILITER LE DIALOGUE, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A CRÉÉ UNE CHARTE DE BON VOISINAGE.

Avec ce guide, les élus de la commission environnement souhaitent lever les incompréhensions, faire découvrir le métier d'agriculteur et certaines réalités du monde rural.

« Normalement, en zone agricole, il n'y a pas de construction, hormis les exploitations agricoles. De plus en plus d'anciennes fermes sont transformées en habitations, ce qui participe à l'attractivité du territoire. Pour de bonnes relations de voisinage, chacun doit trouver sa place. Pour limiter les nuisances, les agriculteurs ont déjà signé plusieurs chartes départementales. En complément, nous avons souhaité créer un document plus pédagogique, à destination des habitants et des agriculteurs. » explique Régis Lebrun, adjoint à l'environnement et aux énergies renouvelables.

La réalisation de cette charte a été confiée aux stagiaires « Techniciens Agricoles » du Centre de Formation de Jallais, dans le cadre d'un projet d'étude. Les étudiants ont d'abord



réalisé une enquête pour répertorier les principales nuisances et désaccords. Ils ont ensuite synthétisé leurs recherches sous forme de dialogues entre agriculteurs, habitants et élus, expliquant les contraintes de chacun. « Il s'agit d'une expérience nouvelle pour nous, c'est une opportunité rare de travailler pour une collectivité. Le travail de groupe et l'enquête ont été très formateurs et bénéfiques pour la suite. On est satisfaits d'aller jusqu'au bout du projet et d'en voir les résultats concrets ! » indiquent les stagiaires.

« La collaboration entre le centre de formation et la commune était enrichissante pour tout le monde. Si d'autres établissements scolaires du territoire sont intéressés par ce type de partenariat, on pourrait imaginer d'autres projets ! » ajoute Régis Lebrun.

La charte est disponible en mairies déléguées, dans les Offices Notariaux de Beaupréau, Jallais et Gesté et en téléchargement sur www.beaupreauenmauges.fr

PLANTER UNE HAIE BOCAGÈRE, POURQUOI PAS VOUS ?

LES HAIES BOCAGÈRES FONT PARTIE DE L'IDENTITÉ DES MAUGES ET ONT UN IMPACT POSITIF ET DURABLE SUR L'ENVIRONNEMENT. EN EFFET, ELLES PROTÈGENT LES SOLS CONTRE L'ÉROSION, AMÉLIORENT LA GESTION DE L'EAU ET SONT UNE RESSOURCE DURABLE DE BOIS. ELLES PEUVENT ÉGALEMENT SERVIR DE REFUGE AUX ANIMAUX, CONTRE LE SOLEIL, LA PLUIE OU LE VENT.



L'association Mission Bocage peut vous accompagner dans votre projet de plantation. Un technicien étudiera avec vous le terrain, fournira des plans adaptés et vous accompagnera dans la préparation du sol, la plantation, puis la taille des arbres. La plantation de votre haie bocagère peut être subventionnée à hauteur de 80 % par le Conseil départemental. Pour bénéficier d'aides, votre projet doit être validé avant le 31 août par Mission Bocage.

Contact :

Mission Bocage - 02 41 71 77 50 - contact@missionbocage.fr
www.missionbocage.fr

La commune adhère à Mon Restau Responsable

CHAQUE JOUR, 490 REPAS SONT SERVIS DANS LES TROIS RESTAURANTS SCOLAIRES AUTOGÉRÉS PAR LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES : LA POITEVINIÈRE, GESTÉ ET VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE. AFIN D'AMÉLIORER L'ASSIETTE DES CONVIVES, LA MUNICIPALITÉ PREND DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS ET REJOINT LA GARANTIE PARTICIPATIVE MON RESTAU RESPONSABLE.



Les trois cuisiniers des restaurants scolaires, Gaël Tharreau à Gesté, Christopher Collette à Villedieu-la-Blouère et Magalie Pithon à La Poitevinère, avec Annick Braud, adjointe aux affaires scolaires. Le lancement de la démarche Mon Restau Responsable a été annoncé publiquement le mardi 4 juin 2019.

Mon Restau Responsable, c'est quoi ?

La Fondation Nicolas Hulot et le réseau Restau'Co ont lancé un outil d'évaluation des structures de restauration collective, *Mon Restau Responsable*. Il garantit un engagement pour une cuisine plus saine, de qualité et respectueuse de l'environnement. Il s'agit d'une démarche participative de restauration collective, qui entend impulser de nouvelles pratiques.

Comment concevoir des menus alternatifs à la viande ? Comment acheter des matières premières saines, de qualité et de proximité et les préparer ? Comment limiter le gaspillage ou valoriser ses déchets ?

La méthode se veut souple, évolutive et dans la durée. Elle s'appuie sur quatre domaines : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial.

Les engagements de Beaupréau-en-Mauges

Depuis plusieurs années, la commune se mobilise pour améliorer la qualité des repas avec des fournisseurs locaux, des produits bio, une cuisine « faite maison »... Afin de poursuivre les progrès entamés, Beaupréau-en-Mauges a pris de nombreux engagements pour ses trois restaurants scolaires afin de décrocher la garantie *Mon Restau Responsable*. Convives,

producteurs, distributeurs, associations, élus... sont parties prenantes. Plus de 600 restaurants collectifs en France sont concernés.

« La collectivité s'est emparée de la démarche *Mon Restau Responsable*, avec la volonté de faire mieux, en privilégiant la concertation entre les différents acteurs locaux impliqués. Cet engagement est progressif et s'inscrit dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial de Mauges Communauté. On commence par les restaurants scolaires autogérés pour établir une véritable équité dans les pratiques » indique Annick Braud, adjointe aux affaires scolaires.

Certains engagements pris parmi les quatre domaines d'application :

Bien-être :

- › mettre en place une boîte à idées pour les enfants et les agents,
- › rythmer l'année avec des repas à thème et des animations,
- › former les agents sur l'organisation et l'accompagnement des enfants sur le temps du midi.

Assiette responsable :

- › passer à 20 % de produits bio français en volume d'achat,
- › développer l'approvisionnement local et en circuit court à hauteur de 50 % en volume d'achat,
- › se concerter avec les boulangeries de proximité pour proposer d'autres variétés de pain.

Eco-gestes :

- › faire de l'affichage et de la communication pour lutter contre le gaspillage alimentaire,
- › diminuer et valoriser les déchets,
- › réduire les déchets secondaires en introduisant plus de produits en vrac comme les yaourts et le fromage blanc en seau pour éviter les pots d'emballage individuel,
- › mener une réflexion sur les produits éco-labellisés pour les produits d'entretien.

Engagement social et territorial :

- › échanger entre les 3 restaurants autogérés sur les méthodes d'organisation et les pratiques,
- › mettre en place une commission restauration avec des enfants et des parents,
- › planifier des visites du restaurant scolaire avec la direction des écoles et organiser des journées portes ouvertes.



Les enfants déjeunant dans les trois restaurants scolaires viennent de cinq écoles primaires de Beaupréau-en-Mauges.

De nouveaux horaires pour l'éclairage public

COMME DE NOMBREUSES COMMUNES EN FRANCE, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A DÉCIDÉ DE FAIRE DES EFFORTS SUR SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ, NOTAMMENT CELLE LIÉE À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

L'éclairage public implique une dépense énergétique et financière pour la commune. Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité, en partenariat avec le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire), a réalisé un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) pour l'éclairage public. Les objectifs : économiser l'énergie, limiter les effets de la pollution lumineuse, protéger la biodiversité et réduire les frais de fonctionnement.

L'étude s'est portée sur des analyses écologique, urbaine, spatiale, les ambiances lumineuses et le patrimoine architectural et paysager. La Ville de Beaupréau-en-Mauges, à partir de tous les éléments de l'étude, a défini les horaires suivants sur deux périodes :

› De fin mai à mi-août 2019 :

aucun éclairage à l'exception de quelques points permanents.

› De mi-août 2019 à mai 2020 :

éclairage de 6h30 au lever du soleil, éclairage du coucher du soleil jusqu'à 21h. L'éclairage public sera donc éteint de 21h à 6h30 à l'exception de quelques points permanents sur les dix communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges.

Avec ce nouvel éclairage, une économie d'énergie à hauteur de 20 % sera réalisée.

La programmation des travaux pour la rénovation de l'éclairage public est prévue de mi-septembre à mi-novembre 2019. Les communes de Saint-Philbert-en-Mauges et de La Chapelle-du-Genêt ne seront pas impactées par ces travaux.

Le point sur les travaux

GESTÉ

Rénovation du château d'eau : en raison de fissures, des travaux d'étanchéité sur la cuve et un renfort de la structure sont nécessaires. L'installation de l'échafaudage permettra une intervention à partir de septembre, pour environ six mois. Les antennes téléphoniques devront être déposées, ce qui pourra entraîner de légères perturbations du réseau.

École Marie et Arthur Rayneau : pendant l'été, le modulaire sera déplacé dans la cour avant de l'école. Sur la cour arrière, les travaux de construction d'un bâtiment supplémentaire, qui viendra remplacer les modulaires actuels, pourront débuter à l'automne.



BEAUPRÉAU

Parc du château : pour faciliter l'installation de stands, une plate-forme en sablon (engazonnée à l'automne) a été réalisée dans les potagers du château. La maçonnerie du belvédère, accessible depuis l'allée du Roi, est rénovée.

Assainissement : à compter du 1^{er} septembre et pour une durée prévisionnelle de trois mois, des travaux de mise en séparatif auront lieu sur la partie basse de la rue de la Lime. Une déviation sera mise en place.

JALLAIS

École Jean de la Fontaine : suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire, un modulaire sera mis en place devant la salle de motricité. À la rentrée, l'accès à l'école se fera depuis le parking, pour des raisons de sécurité.

Assainissement : la mise en séparatif de la rue de la Beausse et le renouvellement du poste de refoulement débuteront en septembre.

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

École Française Dolto : les travaux de rénovation de la partie élémentaire de l'école débuteront à la rentrée pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment (isolation par la façade extérieure et changement du mode de chauffage), installer un sanitaire supplémentaire et rénover l'intérieur du bâtiment. Un modulaire sera installé durant ce chantier.

LA POITEVINIÈRE

Restauration de l'église : début juin, d'importants travaux de remise en état des arcs boutants et des poteaux d'assise de la façade extérieure ont débuté.

Ces interventions ne seront pas visibles extérieurement mais sont essentielles pour renforcer la structure de l'édifice. Une partie des travaux est réalisée en atelier. Ils dureront environ un an.



LA CHAPELLE-DU-GENÉT

Assainissement et enfouissement des réseaux : les travaux de mise en séparatif de l'assainissement des rues Nationale, des Écoles et du Grand Logis sont terminés. Il reste aux particuliers d'effectuer les travaux de séparation des eaux pluviales et usées sur leur propriété privée. L'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public a suivi pour la rue Nationale et la rue des Écoles. Le raccordement électrique des habitations sera effectué à l'automne, à la suite des travaux d'enfouissement de la rue du Grand Logis.

RAPPEL :



**POUR VOTRE SÉCURITÉ,
LES CHANTIERS SONT
INTERDITS AU PUBLIC!**

NUMÉROTATION DES LIEUX-DITS : REMISE DES PLAQUES EN OCTOBRE



ENTRE 700 ET 800 BATIMENTS SONT CONCERNÉS PAR LA NUMÉROTATION DES LIEUX-DITS MENÉE ACTUELLEMENT PAR LA COMMUNE. LES NOUVELLES PLAQUES DE NUMÉROS, ÉCRITES EN BLANC SUR FOND BLEU, SERONT À RETIRER LORS DE RÉUNIONS PROGRAMMÉES À L'AUTOMNE (VOIR DATES CI-DESSOUS). CHAQUE PROPRIÉTAIRE SERA AVERTI PAR COURRIER DE CES RÉUNIONS. IL INCOMBERA À CHACUN DE FIXER DE FAÇON BIEN VISIBLE ET RAPIDEMENT CETTE PLAQUE AFIN DE GARANTIR LE DÉPLOIEMENT CORRECT DE LA FIBRE OPTIQUE DÈS 2020.

Quartier	Date	Salle	Commune déléguée
Centre	Mardi 1 ^{er} octobre à 19h	La Prée	Beaupréau
	Vendredi 11 octobre à 19h	Maison des Loisirs	La Chapelle-du-Genêt
Est	Vendredi 4 octobre à 19h	Salle du Relais du Bois	Le Pin-en-Mauges
	Mercredi 16 octobre à 18h30	Salle des Fêtes	Jallais
Ouest	Jeu­di 10 octobre à 19h	Salle des Chevaliers de Malte	Villedieu-la-Blouère
	Vendredi 18 octobre à 19h	Maison commune des Loisirs	Gesté

Le mode de numérotation choisi, un nombre à trois chiffres avec un préfixe distinct par commune déléguée (1 à 9), permettra notamment de résoudre les difficultés liées aux homonymies. Par exemple, six lieux-dits portent le nom « Le Cerisier » et « La Gagnerie » à Beaupréau-en-Mauges.

À noter que cette démarche est imposée par la nécessité de standardiser le format de l'adresse au niveau national

(format n° + nom de voie ou nom de lieu-dit). L'objectif est de pouvoir identifier sans ambiguïté chaque habitation ou local d'activité.

Contact

votre mairie déléguée.

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE!

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

R.B Drone

Prises de vues aériennes avec drone
Rémi Bodinet
Beaupréau
49600 Beaupréau-en-Mauges
07 71 22 64 32
contact@rbdronne.fr
www.rbdronne.fr
www.facebook.com/remibodinetdrone

JAMIN François

Artisan électricité et électroménager
4 rue de l'Herbaudière
Villedieu-la-Blouère
49450 Beaupréau-en-Mauges
06 18 64 17 47
jaminfrancois22@gmail.com

SPORT

Tickets sports : un panel d'activités

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, LA COMMUNE PROPOSE UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS SPORTIVES : LES TICKETS SPORTS. L'OBJECTIF : PERMETTRE AUX JEUNES DE PRATIQUER LEUR ACTIVITÉ SPORTIVE PRÉFÉRÉE MAIS AUSSI DE DÉCOUVRIR DE NOUVELLES DISCIPLINES, ENCADRÉES PAR DES ÉDUCATEURS SPORTIFS DIPLÔMÉS. AU MOIS D'AVRIL, 170 ENFANTS ÂGÉS DE 8 À 14 ANS ONT PU EN PROFITER.

Cet été, 12 animations (tchoukball, VTT, ringuette, tir à l'arc...) sont ouvertes à tous les jeunes résidant à Beaupréau-en-Mauges.

Pour consulter le programme et inscrire votre enfant (3 € par demi-journée), rendez-vous sur le site : www.beaupreauenmauges.fr, rubrique « Découvrir et sortir » ou en mairie déléguée.

Contact :

Service des sports - 02 41 71 76 80
f.terrien@beaupreauenmauges.fr



Cet été, osez les Mauges !

VOUS CHERCHEZ UNE SORTIE AVEC LES ENFANTS, À DEUX OU ENTRE AMIS, ET VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE ? ET POURTANT ÇA FOURMILLE D'IDÉES TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS, IL SUFFIT DE LES TROUVER !



Vous êtes plutôt agenda pratique : rendez-vous sur osezmauges.fr/que-faire-ce-week-end? et découvrez les propositions de visites, fêtes, ateliers enfants, spectacles, sorties thématiques...

Vous êtes plutôt connecté réseaux sociaux : suivez nos pages ôsezMauges sur Facebook et Instagram, et prenez-en plein les mirettes.

Vous êtes plutôt newsletter : scannez le flash code ci-dessous pour vous abonner et recevez les infos toutes prêtes directement dans votre boîte mail chaque semaine.



**Cet été,
vous allez adorer les Mauges !**

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES AUTREMENT...

Pour (re)découvrir le territoire communal, téléchargez gratuitement *Baludik*, une application mobile qui vous emmène en balade de façon ludique. Sur la base d'un jeu de piste, vous suivrez les indices sur votre smartphone pour vous rendre sur chacun des étapes du parcours.

Trois parcours d'environ 1 heure existent :

- › « Le Mystère du Loch Evre » à Beaupréau,
- › « Germaine et Eugène se marient » à La Chapelle-du-Genêt,
- › « Cathelineau, héros de vitrail » au Pin-en-Mauges.

Une belle idée pour occuper vos chérubins pendant les vacances !

« C'est quoi ton entreprise ? »

Le Pôle Tourisme ôsezMauges reconduit son événement phare du 16 au 31 octobre : les visites d'entreprises, rendez-vous incontournable des Mauges tant au niveau des entreprises que des visiteurs.

L'an dernier, plus de 75 professionnels ont accepté d'ouvrir leurs portes au public. Une belle manière de dévoiler leur savoir-faire et d'expliquer les processus de fabrication.

Le programme des visites d'entreprises sera disponible début septembre et les inscriptions commenceront le 15 septembre.



Contact

L'équipe ôsezMauges est joignable 7/7 jours entre avril et octobre - 02 41 72 62 32
contact@osezmauges.fr
osezmauges.fr

LA LUDOTHÈQUE FÊTE SES 20 ANS... EN JOUANT !

CRÉÉE EN MAI 1999, À L'INITIATIVE D'UN GROUPE DE MAMANS, LA LUDOTHÈQUE « SI JALLAIS JOUER » CÉLÈBRE CETTE ANNÉE SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE. SITUÉE DANS LE BÂTIMENT COMMUNAL « TERRE D'ENFANCE » DE JALLAIS, C'EST LA SEULE LUDOTHÈQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.



Cet espace dédié aux jouets et aux jeux est géré par une vingtaine de bénévoles. Pour tous les âges, on y trouve des jeux d'éveil, de société, éducatifs, créatifs, de construction, d'assemblage et de plein air. La ludothèque possède également déguisements, camions, landaus avec poupées, cuisines, vélos... Les étagères du local sont remplies de jeux. Le stock est renouvelé « grâce aux adhésions, aux prêts et à la subvention versée par la commune » précise l'équipe associative. « Tout le monde peut venir à la ludothèque, ce n'est pas que pour les enfants mais pour tout public ».

Moyennant une cotisation annuelle de 12 € pour les familles de Beaupréau-en-Mauges, les adhérents de la

ludothèque peuvent emprunter un jeu ou un jouet pour 1 € pendant deux à trois semaines. Une cinquantaine de jeux surdimensionnés comme le billard, la grenouille et le weykick, sont également loués pour 5 € par jeu et par semaine. Pour chaque location de jeux, un jeu de société est prêté gratuitement.

« Si Jallais Jouer » organise en outre plusieurs temps forts : des soirées jeux chaque dernier vendredi du mois, un tournoi de tac-tik en février et un week-end jeux avec le Centre Social Evre et Mauges en novembre. La ludothèque participe également à des manifestations locales, intervient dans les écoles et crée des partenariats avec d'autres associations comme La Cocotte Minute à Gesté.

Tout un programme pour 20 ans d'existence

Réservez le samedi 12 octobre pour fêter les 20 ans de la ludothèque, au complexe sportif et à la salle des fêtes de Jallais. À partir de 10h, un escape game (jeu d'évasion réel) sera organisé jusqu'en fin d'après-midi. Tout l'après-midi, de nombreuses activités seront proposées : grands espaces de construction, jeux sur le thème du zoo, fabrication de jeux en bois, tournoi de billard finlandais, déguisements... Après un apéro surprise, une soirée jeux et une murder party (jeu de rôle grandeur nature) amuseront les enfants comme les adultes.

Escape game, murder party et restauration le soir sur inscription auprès de la ludothèque. Entrée libre.

Programme complet sur <https://sijallaisjouer.jimdo.com>

Contact

51 rue du Pont-Piau, Jallais
02 53 69 21 58
ludothèque-sijallaisjouer@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- › mercredi de 10h à 12h
- › 1^{er} mercredi du mois de 17h à 18h
- › 1^{er} jeudi du mois de 9h15 à 11h
- › vendredi de 17h à 18h
- › samedi de 10h30 à 11h30

QUOI DE NEUF DANS VOS BIBLIOTHÈQUES ?

L'ÉTÉ EST ARRIVÉ DANS VOS BIBLIOTHÈQUES ! NOUVEAUTÉS, ANIMATIONS ET AUGMENTATION DES EMPRUNTS VOUS PERMETTRONT DE PASSER DE BONNES VACANCES !

Les bibliothèques de Beaupréau-en-Mauges vous proposent diverses animations : défis lecture, sacs mystères, heures du conte (les mercredis 10 juillet et 28 août à 15h30 à la médiathèque de Beaupréau)... Et pour encore plus de plaisir, jusqu'au 15 septembre, vous pouvez emprunter jusqu'à 8 documents imprimés + 4 CD + 1 DVD pour 6 semaines.

À noter : pendant la période estivale, les horaires de vos bibliothèques changent. Toutes les infos sur blogbib.beaupreauenmauges.fr

Le Centre culturel de La Loge accueille le monde en images

DU 5 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2019, PHILIPPE CHANCEL EXPOSERA UNE SÉRIE DE PHOTOS « DATAZONE » AU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE, TOUS LES JOURS DE 15H À 18H. CET ARTISTE PARCOURT LA PLANÈTE À LA RECHERCHE DE « DATAZONES », DES ZONES SENSIBLES À CAUSE DE LA GUERRE, DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, DE CATASTROPHES NATURELLES OU HUMAINES.

Après une rencontre avec l'artiste et Michel Poivert, historien des images, Jean Gorvan, commissaire de l'exposition, commente le travail photographique de Philippe Chancel en s'inspirant de leurs propos :

« Hors des sentiers battus par des médias à la recherche du scoop, de l'information spectaculaire, de la narration de faits hors du commun, le photographe Philippe Chancel choisit de revenir sur des moments marquants pour nos sociétés. Il nous donne à voir les cicatrices de ces événements pour éveiller en nous une prise de conscience.

C'est un fragment éloquent d'un travail considérable que nous livre l'auteur qui a mené cette exploration de la planète sur quinze lieux parmi les plus sensibles. Ils sont révélateurs des symptômes les plus alarmants d'un déclin vers lequel nous nous précipitons. DATAZONE est un projet si original qu'on ne trouve aucune trace d'un tel engagement photographique dans la courte histoire du médium.

Il nous conduit à Flint pour évoquer les problèmes d'une désindustrialisation chaotique, fait un détour par l'Antarctique pour témoigner des conséquences du dérèglement climatique. Il nous entraîne ensuite à Dharavi au cœur du second plus grand bidonville du monde. Europe, Amérique, Afrique, Asie, c'est le monde entier qui hurle à nos yeux. Aucune trêve en vue.



Datazone #6 - Marikana - Afrique du Sud, 2012

Cette histoire dans laquelle s'est investi durant quinze ans Philippe Chancel, c'est notre histoire. Ses images, exigeantes, nous imposent de nous arrêter. Elles se donnent à nous dans un parcours d'exposition qui nous laisse un peu désemparé tant certaines situations sont magnifiées par le regard affûté et sensible de leur auteur. Ce désastre, parfois, semble beau, et, comme dans un



Datazone #2 - Emirats Arabes Unis, 2007-2011

film, nous pressentons la catastrophe et nous sentons monter la peur.

Philippe Chancel place nos catastrophes au cœur de la beauté. Il ne s'agit en aucun cas d'embellir la tragédie. Mais la beauté, l'élégance, l'harmonie présentes dans les images de l'auteur sont extrêmement troublantes. De la fonte des glaciers au désastre de Fukushima en passant par la pollution du delta du Niger, ce sont les formes et les couleurs qui nous saisissent. Nous sommes pris comme spectateurs devant une contradiction : comment tant de beauté peut-elle naître de l'horreur ?

Datazone c'est peut-être cela : la beauté comme planche de salut. Dans la grande tradition de la photographie des années 50-60 on faisait des photos terrifiantes. On s'est rendu compte que le « choc des photos » ne servait pas à grand-chose et que l'horreur n'était pas la recette pour modifier nos comportements. Alors le grand pari de Datazone se loge dans cette question : « La beauté n'est-elle pas plus pédagogique que l'horreur ? » Refuser la tragédie (sans l'ignorer) au profit d'une aspiration vers le beau pourrait bien être le sens de cette exposition. »

Les Journées du patrimoine, tout un programme !

LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE, DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SOUS UN AUTRE CIEL À L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. LES ANIMATIONS PROPOSÉES GRATUITEMENT DONNERONT À ENTENDRE DES HISTOIRES PARFOIS ÉMOUVANTES OU DRÔLES DU PASSÉ DE LA COMMUNE.



Salon d'honneur du Château de la Brulière

› ANDREZÉ

Découverte insolite d'Andrezé

Parcours ludique et original, semé de "QR code" qui permettront de découvrir une image rétro du lieu où vous vous trouvez.

22 septembre, 10h - 18h,
départ place de la mairie

› BEAUPRÉAU

Visite commentée : « Les vitraux de l'église Notre Dame »

Présentation par le GRAHL (Groupe de Recherche et d'Archivage en Histoire Locale) et l'ASPCRB (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel et Religieux de Beaupréau), des vitraux de l'église Notre Dame de Beaupréau, édifiée au XIX^e siècle et monument historique depuis 2006.

21 et 22 septembre, 14h30 - 16h,
église Notre Dame

› GESTÉ

Exposition : « Commémoration du 225^e anniversaire de la bataille de Gesté »

Plonger dans les Guerres de Vendée et la bataille de Gesté du 1^{er} février 1794 grâce à des objets, livres, documents ou tableaux prêtés par des collectionneurs privés et des associations de patrimoine des Mauges.

21 et 22 septembre, 10h-12h et
14h-18h, crypte de l'église

« Remontez le temps avec le train de l'histoire »

Visite des lieux historiques et du bourg de Gesté à bord d'un petit train. Au château de la Brulière, dictée du « Certificat d'Études » (samedi et dimanche, 11h et 15h) et spectacle « Fin comme un tonneau » de la troupe Baldaboum.

21 et 22 septembre, départs à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h et 17h, Château de la Brulière, sur réservation à partir du 15 août : 07 70 58 80 58

› JALLAIS

Ouverture du Château de Piédouault avec visites guidées

Présentation du domaine de Piédouault par les propriétaires du château et l'association « Jallais au Fil du temps », l'occasion d'apprécier l'un des plus beaux panoramas de la région.

22 septembre, Château de Piédouault

Visite du vieux Jallais

Décryptage du cœur de bourg jallaisien et de son histoire par « Jallais au Fil du Temps »

22 septembre

› LE PIN-EN-MAUGES

Sur les pas de la chaussure au Pin

Exposition de photos, témoignages, matériels et vidéos pour faire revivre les différents métiers de la chaussure qui ont existé au Pin-en-Mauges : sabotiers, cordonniers, ateliers de piqûre. Présentation de l'usine Malinge et de toutes les étapes de fabrication d'une chaussure, jusqu'à l'expédition.

20, 21 et 22 septembre, 10h - 12h et
14h - 18h, salle du Relais du Bois



› VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Séance cinéma : projection de films anciens

Aperçu de la vie des théopolitains et des festivités de l'époque, à travers un film tourné par un habitant de la commune de 1956 à 1980.

22 septembre, 15h, salle des Chevaliers de Malte

Programme complet disponible prochainement
en mairies déléguées et sur www.beaupreauenmauges.fr

Scènes de Pays dévoile sa nouvelle saison

RENCONTRE AVEC ÉRIC AUDUSSEAU, DIRECTEUR ARTISTIQUE DE SCÈNES DE PAYS

Comment avez-vous composé cette saison ?

Une saison se construit avec la volonté de « faire partager le plaisir du spectacle vivant au plus grand nombre », de proposer une programmation diversifiée et de qualité, et de satisfaire un large public pour le retrouver toujours plus nombreux sur les spectacles.

Cette nouvelle saison se compose d'une cinquantaine de spectacles, avec un équilibre de genres, d'artistes, de célébrités... de façon à offrir des propositions variées pour tous les âges et pour tous.

Le public pourra découvrir des artistes connus, tels que Grand Corps Malade, Christophe Alévêque, Jean-François Balmer, Didier Bénureau..., des artistes régionaux, avec le TRPL de Cholet, l'Orchestre National des Pays de la Loire accompagné de Sanseverino, Clarika, Cyril Mokaïesh et Romain Didier, et plein d'autres belles pépites en théâtre, musique, chanson, danse, arts du cirque, magie...



Visuel de la saison 2019-2020 de Scènes de Pays



Eric Audusseau

Quels sont les temps forts de cette nouvelle saison ? Les nouveautés ?

Pour débiter la saison, Scènes de Pays donne rendez-vous aux spectateurs, en extérieur, à l'occasion des Foires de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou, ainsi qu'aux bords de la Loire, en partenariat avec la Maison Julien Gracq, pour le nouvel événement « Les Préférences ».

Nous proposerons des spectacles variés, sous des formes insolites, étonnantes, émouvantes... : un spectacle dans sa voiture en « mode drive-in », avec des chevaux, une visite clownesque au Musée des Métiers de la Chaussure... Nous poursuivrons nos partenariats avec les Z'Éclectiques, le festival Le Rivage des voix, le Jardin de Verre et le Théâtre Saint-Louis de Cholet, à l'occasion notamment du temps fort « A Cup of Blues ».

Scènes de Pays présentera un spectacle familial « Alex au pays des poubelles » dans le cadre d'un nouvel événement festif autour de la transition écologique organisé par Mauges Communauté.

Chaque spectacle de la saison est par nature un moment de joie et d'émotion, qui donne lieu à de belles rencontres et partenariats avec les habitants et les acteurs du territoire. De nombreux rendez-vous seront partagés cette saison encore avec des élèves ou amateurs, à la Loge, au Théâtre Foirail et sur les six communes nouvelles des Mauges.

Est-ce une saison pour tous les publics ?

Tout au long de la saison, Scènes de Pays travaille en proximité avec la population, par l'itinérance des spectacles. Les artistes se déplacent dans toutes les Mauges et inves-

tissent une diversité de lieux, hors des théâtres, parfois atypiques, au sein des six communes.

Par ailleurs, une quinzaine de spectacles de la saison sont présentés sur le temps scolaire à destination des élèves de la maternelle au lycée. Chaque année, près de 15 000 élèves découvrent une équipe et une création artistique avec sa classe.

Il est également possible de sortir avec ses enfants le week-end ou pendant les vacances et de profiter du Pass'Famille, ainsi que d'une large sélection de spectacles à voir en famille.

Cette nouvelle saison est éclectique, ouverte à tous, pour tous les goûts et tous les âges !

Informations et billetterie :

02 41 75 38 34

billetteriesdp@maugescommunaute.fr

www.scenesdepays.fr



DEVENEZ BÉNÉVOLE À SCÈNES DE PAYS

Scènes de Pays s'appuie sur de nombreux bénévoles pour organiser l'accueil des artistes et du public. À la Loge, au Théâtre Foirail, mais aussi dans toutes les autres salles du territoire, les bénévoles participent à diverses missions : accueil du public, service des repas, installation des loges, etc.

Le bénévolat est ouvert à tous les volontaires, aucune compétence particulière n'est nécessaire, il suffit simplement de consacrer un peu de temps !

À L'AFFICHE

SLAM / CHANSON FRANÇAISE

› Grand Corps Malade

Jeudi 17 octobre

Beaupréau

Beaupréau-en-Mauges

MAGIE / ILLUSION

› Ben Rose

Vendredi 15 novembre

Saint-Quentin-en-Mauges

Montreault-sur-Èvre

MUSIQUE / OPÉRA

› Angers Nantes Opéra

Dimanche 1^{er} décembre

Montfaucon-Montigné

Sèremoine

THÉÂTRE / FICTION RADIOPHONIQUE

› Piletta ReMix

Dimanche 19 janvier

Saint-Laurent-des-Autels

Orée-d'Anjou

HUMOUR

› Michaël Hirsch

Jeudi 9 avril

Montjean-sur-Loire

Mauges-sur-Loire

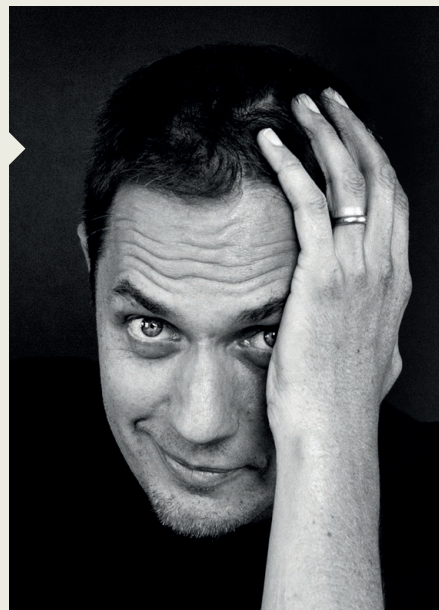
CIRQUE / THÉÂTRE ÉQUESTRE

› Regards sur la mécanique amoureuse

Mardi 19 mai

Chemillé

Chemillé-en-Anjou



© Zuzana Lettrichova



© Anthony Abbeoos



© Laurent Bomy

ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE 3 SPECTACLES

Si vous choisissez 4 spectacles, un 5^e est offert.

Ouverture des abonnements le lundi 8 juillet.

JUILLET

MERDREDIS 17, 24 ET 31 JUILLET,
 ET MERDREDIS 7, 14 ET 21 AOÛT

> ANIMATION CONTES ET
 LECTURES

BEAUPRÉAU

Organisée par Daniel Petiteau
 des Croqu'Heure de contes
 17h30 / Parc de Beaupréau,
 entrée du Grain d'Or



SAMEDI 20

> GRANDE FÊTE DU COALA
 ANDREZÉ

Organisée par le COALA
 17h / Place de la mairie

JEUDI 25

> BALADE CONTÉE MUSICALE
 BEAUPRÉAU

Organisée par Daniel Petiteau
 des Croqu'Heure de contes
 Avec le groupe folklorique Bel Pratel
 20h30 / Parc de Beaupréau,
 entrée du Grain d'Or

AOÛT

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

> TOURNOI CARISPORT
 LA JUBAUDIÈRE ET JALLAIS

Organisé par Carisport
 Jallais : Samedi à 14h30, 16h15 et 18h
 Dimanche à 11h / Stade du Bordage

JEUDI 8

> BALADE CONTÉE MUSICALE
 BEAUPRÉAU

Organisée par Daniel Petiteau des
 Croqu'Heure de contes
 Avec les musiciens Gérard et Jean-Marie
 20h30 / Parc de Beaupréau,
 entrée du Grain d'Or



JEUDI 15

> RANDONNÉE PÉDESTRE
 ET CYCLO

LA CHAPELLE-DU-GENÊT
 Organisée par l'ASGO Cyclo
 Inscriptions de 7h à 10h
 Maison des Loisirs

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

> LA CHAPELLE EN FÊTE
LA CHAPELLE-DU-GENÊT
 Organisée par le comité des fêtes
 Maison des Loisirs

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

> COURSES HIPPIQUES
 BEAUPRÉAU

Organisées par la Société des Courses
 Hippodrome de la Prée

LUNDI 26

> LA PETITE
 ANGEVINE
 UNE FÉRIA MADE
 IN MAUGES
BEAUPRÉAU

Organisée par la
 Société des Courses
 Hippodrome
 de la Prée



MERCREDI 28

> HEURE DU CONTE
 BEAUPRÉAU

Organisée le Service de Lecture Publique
 15h30, à partir de 5 ans / Médiathèque

> ATELIER D'ÉCRITURE
 BEAUPRÉAU

Organisé par l'association Relief
 20h, 5 € / Médiathèque

SEPTEMBRE

DIMANCHE 1

> VIDE-GRENIERS
 GESTÉ

Organisé par l'Espoir Tennis de Table
 Aire naturelle de la Thévinière

VENDREDI 6

> TOURNOI 3 X 3
 LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS
JALLAIS

Organisé par JJBC Basket-club
 18h / Salle de sport

SAMEDI 7

> FESTIVAL MEEPLE MIZIC
JALLAIS

Organisé par l'association Meeple Mizic
 15h à 1h / Lieu-dit La Picaderie

> FORUM BASKET

LA POITEVINIÈRE
 Organisé par U.S.P.P.
 BASKET
 Salle de sports



DIMANCHE 8

> RANDONNÉE DU CŒUR DES
 MAUGES (PÉDESTRE - CYCLO - VTT)
BEAUPRÉAU

Organisée par Cyclo Club Bellopratrain
 Hippodrome de la Prée

> VIDE-GRENIERS

VILLEDIEU-LA-BLOUERE

Organisé par les Fêlés de la Courroie
 Complexe sportif

VENDREDI 13

> INAUGURATION
 DU FOYER DES JEUNES
LA POITEVINIÈRE

Organisée par les Pict'Ados
 19h / Ancienne périscolaire

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

> TOURNOI INTER CLUBS
JALLAIS

Organisé par JJBC Basket Club
 Salle de sport

DIMANCHE 15

> RANDONNÉE MOTOS
 ET VOITURES

BEAUPRÉAU

Organisée par R'handi Motos
 Départ et arrivée : Centre culturel
 de La Loge

JEUDI 19

> CONCOURS DE BELOTE
LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
 14h / Maison Commune des Loisirs

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22

> JOURNÉES DU PATRIMOINE
LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Programme des animations page 15



SAMEDI 21

> **BOURSE AUX VÊTEMENTS
BEAUPRÉAU**

Organisée par Familles Rurales
Salle des Mauges,
Centre culturel de La Loge

> **RASSEMBLEMENT DES
DÉBUTANTS**

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par A.J.J.Football-Club
14h / Stade

> **THÉÂTRE DE L'ENCLIN
(TROUPE DE CHOLET)**

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Groupe d'Animation
de l'Expression
20h30 / Espace Expression

> **BALADE MOTO**

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisée par le GMT
Départ salle de l'Anjou

DIMANCHE 22

> **FÊTE DE LA NATURE
GESTÉ**

Organisée par la municipalité
10h à 18h / Aire naturelle de la
Thévinère

LUNDI 23

> **ATELIER D'ÉCRITURE**

BEAUPRÉAU

Organisé par l'association Relief
20h, 5 € / Médiathèque



VENDREDI 27

> **MARCHÉ DE PRODUCTEURS
JALLAIS**

Organisé par la Maison Familiale
16h à 19h / 49 rue du Pont Piau

SAMEDI 28

> **JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
SUR LA MONOPARENTALITÉ
BEAUPRÉAU**

Organisée par le Réseau Parentalité 49,
des centres sociaux et des parents solos
Centre Social Evre et Mauges :
02 41 63 06 33

> **SOIRÉE DISCO**

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisée par le RSRV
Salle des Chevaliers de Malte

DIMANCHE 29

> **RANDONNÉE DE L'OMELETTE
LE PIN-EN-MAUGES**

Organisée par le Club Cyclo Pédestre
Départ de 7h30 à 10h / Salle du Relais
du Bois
3 circuits cyclo, 3 circuits VTT,
3 circuits pédestres

OCTOBRE

MARDI 1^{ER}

> **CONCOURS DE BELOTE
LA JUBAUDIÈRE**

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
14h / Maison Commune des Loisirs

VENDREDI 4

> **TOURNOI DE SOFT VOLLEY
ANDREZÉ**

Organisé par le club de Volley-Ball
ASSP ANDREZÉ
19h30 / Salle omnisports

DU SAMEDI 5 AU 10 NOVEMBRE

> **EXPO PHOTOGRAPHIQUE
« OBJECTIF... DATAZONE » -
PHILIPPE CHANCEL**

BEAUPRÉAU

Tous les jours de 15h à 18h
Centre culturel de La Loge
Renseignements : 02 41 75 38 30

SAMEDI 5

> **THÉÂTRE « ADDITION »
DE CLÉMENT MICHEL
BEAUPRÉAU**

Organisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34



SAMEDI 12

> **20 ANS DE LA LUDOTHÈQUE
JALLAIS**

Organisés par la Ludothèque
Complexe du Prieuré

> **SPECTACLE PAUL MESLET QUI
CHANTE JEAN FERRAT
LA JUBAUDIÈRE**

Organisé par Anjou Lviv Ukraine
« Les Joyeux petits Souliers »
Espace Expression

DIMANCHE 13

> **LES FOULÉES DES COTEAUX
DE L'ÈVRE**

BEAUPRÉAU

Organisées par l'Entente des Mauges
Départ entrée du Parc,
côté douves château

> **CONCOURS DE TAK-TIC
VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE**

Organisé par le Tennis Club
Salle des Chevaliers de Malte

JEUDI 17

> **SLAM-
CHANSON
FRANÇAISE
« LE TOUR DU
PLAN B »
GRAND CORPS
MALADE**

BEAUPRÉAU

Organisé par
Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34



© Zuzana Lettrichova

VENDREDI 18

> **BAL**

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-vous d'Automne
14h30 / Maison Commune des Loisirs

SAMEDI 19

> **CONCOURS DE BADMINTON
LA JUBAUDIÈRE**

Organisé par le club de Badminton
Jubaudois
12h / Salle des sports

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

> **1^{ER} ANNIVERSAIRE DE L'ESPACE
EXPRESSION**

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Groupe d'Animation
de l'Expression
Espace Expression

DIMANCHE 20

> **THÉÂTRE MUSICAL - « BARBE
BLUES » D'APRÈS OFFENBACH -
LES JOYEUX LURONS DE CHOLET
BEAUPRÉAU**

Organisé par l'Entente des Mauges
section Sport Adapté
15h / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

> **SPECTACLE PAUL MESLET QUI
CHANTE JEAN FERRAT
LA JUBAUDIÈRE**

Organisé par Anjou Lviv Ukraine
« Les Joyeux petits Souliers »
Espace Expression

Beaupréau-en-Mauges

Journées Européennes du Patrimoine

21 et 22
septembre
2019

Le patrimoine à découvrir :

ANDREZÉ

Parcours virtuel
et interactif
Centre-bourg

GESTÉ

Exposition, conférence,
Visite en petit train
et spectacle
Crypte de l'église, mairie, bourg
et château de la Brulière

BEAUPRÉAU

Visite
commentée
avec diaporama
Vitreaux de l'église
Notre Dame

LE PIN-EN-MAUGES

Exposition sur les
métiers de la chaussure

Le Relais du Bois
Début de l'exposition le 20/09

JALLAIS

Visites
commentées

Centre-bourg
et château
de Piédouault

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Séance cinéma :
la commune
de 1956 à 1980
Salle des Chevaliers de Malte

Programme complet en mairie
et sur www.beaupreauenmauges.fr